

Indépendants et Professions libérales : Chiffres clés 2019

FOCUS SUR LES AVOCATS

Charlie TCHINDA

Statisticien – Coordinateur des Etudes

Service d'Etudes, de Représentation et de Positionnement

Table des matières

INTRODUCTION	2
I. TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : EVOLUTION.....	3
1. TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.....	3
2. REVENUS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.....	5
3. TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET LA RÉPARTITION PAR SEXE.....	7
II. PROFESSIONS LIBÉRALES ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	8
1. RÉPARTITION DES PROFESSIONS LIBÉRALES EN FONCTION DE LA NATURE DE L'ACTIVITÉ	8
2. EVOLUTION DES PROFESSIONS LIBÉRALES PAR RAPPORT AUX TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	8
3. RÉPARTITION DES PROFESSIONS LIBÉRALES À TITRE PRINCIPAL PAR RÉGION	10
4. PROFESSIONS LIBÉRALES ET SECTEUR D'ACTIVITÉ.....	11
5. RÉPARTITION DES PROFESSIONS LIBÉRALES PAR SEXE	13
6. REVENUS DES PROFESSIONS LIBÉRALES.....	16

ANNEXE : NOMENCLATURE DES CODES ET PROFESSIONS

Introduction

Au cours des dernières années, des changements importants sont apparus sur le marché du travail. Un des facteurs sur lequel reposent ces changements est l'augmentation soutenue de l'effectif des travailleurs indépendants. En effet, le cap de 1.000.000 a été franchi depuis 2013 en Belgique !

La croissance actuelle de cette partie importante de la force de travail a fait naître des débats au sein des cercles de recherche, des partenaires sociaux et des politiques, sur les aspects positifs ou négatifs de ces évolutions. A une extrême, on trouve les pourfendeurs de la promotion de l'emploi indépendant qui estiment qu'il est précaire, instable, peu sûr et peu ou mal rémunéré. De l'autre côté, ceux qui soutiennent le travail indépendant arguent qu'il s'agit d'un signe de dynamisme entrepreneurial, d'un esprit d'entreprendre qui se répand au sein de la société et d'un accroissement de l'agilité et de la flexibilité des entreprises.

La compréhension des caractéristiques et de la composition de la population des travailleurs indépendants est la première étape vers la réconciliation de ces extrêmes. En effet, la population des travailleurs indépendants est diverse et hétérogène.

Pour UCM, principale organisation de représentation et de défense des travailleurs indépendants en Wallonie et à Bruxelles, la compréhension de cette hétérogénéité et de cette diversité, est fondamentale pour la formulation de propositions et de mesures de politiques économiques et sociales susceptibles de créer un environnement propice à l'entrepreneuriat.

Cette diversité au sein des travailleurs indépendants est due, d'une part, à la multitude des types de contrats, conventions et collaborations qui lient les indépendants entre eux, mais aussi avec les autres acteurs économiques (ménages, entreprises, organismes publics...). L'émergence récente des plateformes qui servent comme lieu de rencontre entre demandeurs et offreurs de travail et/ou services en est une des illustrations. D'autre part, les types de profils (femmes, actifs après la pension, indépendants complémentaires, diverses branches d'activité et de tranches d'âge) qu'on y retrouve sont variés.

Ce rapport essaye de présenter les principales caractéristiques des travailleurs indépendants en Belgique, de même que leurs évolutions au cours des cinq dernières années (2013-2018). Après une présentation globale, nous nous focalisons sur les travailleurs indépendants exerçant leur activité à titre principal. Ce choix s'explique par le fait que c'est le groupe le plus stable de ce segment de la force de travail.

Les professions libérales représentent une composante historique importante dans la population des travailleurs indépendants. Nous dédions une section aux évolutions des principales caractéristiques de ce groupe dont la part ne cesse de croître. Une attention particulière est donnée aux avocats dans cette édition 2019.

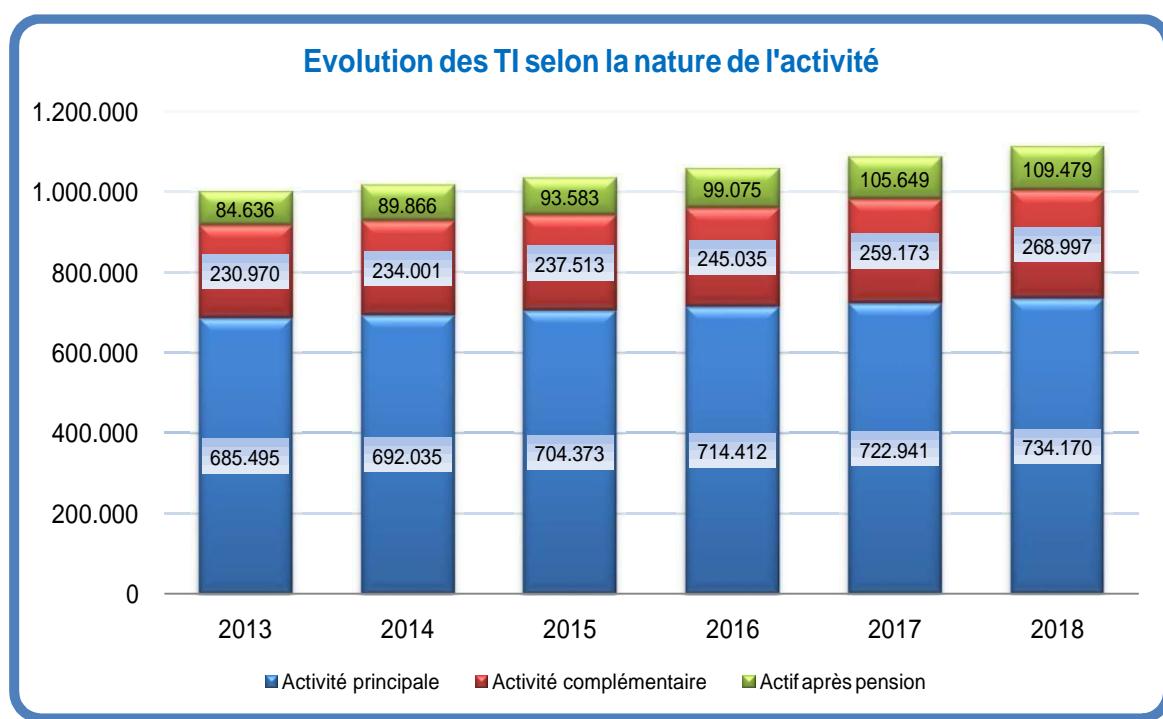
I. Travailleurs indépendants : Evolution

1. Travailleurs indépendants

Au 31/12/2018, la Belgique comptait 1.112.646 travailleurs indépendants (TI), soit 2,3% en plus par rapport à 2017. Si l'on remonte à 5 ans, on a une croissance de 11,1% par rapport à 2013. Cela correspond à un accroissement annuel moyen de 2,2%.

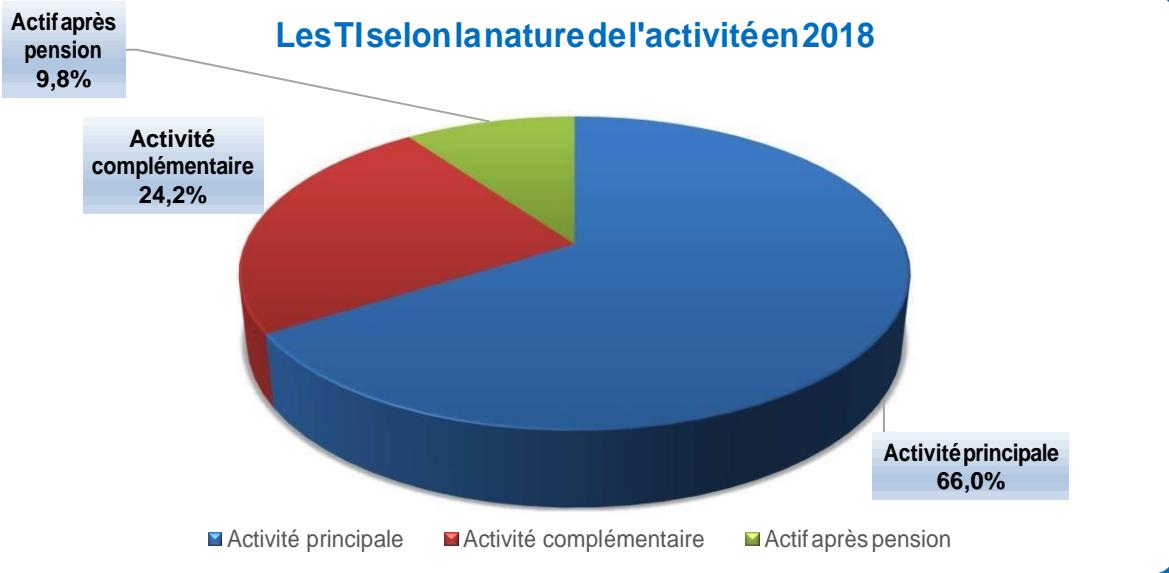
En 2018, les indépendants se répartissent selon la nature de l'activité de la manière suivante :

- 734.170 indépendants à titre principal, ou 1,6% en plus par rapport à 2017 ;
- 268.977 indépendants exerçant à titre complémentaire (+3,8% par rapport à 2017) ;
- 109.479 actifs après la pension (+3,6% en comparaison avec 2017).



Source : Inasti

En 2018, près de 2 indépendants sur 3 (66,0% contre 66,5% en 2017) des indépendants exercent en activité principale. La part des indépendants à titre complémentaire se rapproche du quart de la population totale des TI en affichant 24,2% contre 23,8% un an plutôt. Les actifs après pension représentent près d'un sur dix (9,8%), une proportion stable par rapport à 2017.



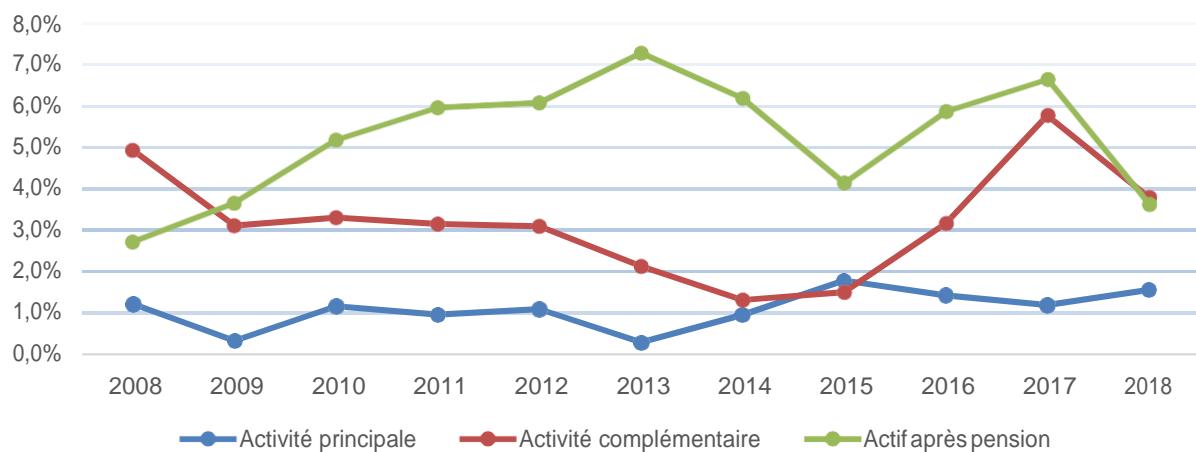
Source : Inasti et calculs UCM-Service d'Etudes

L'évolution de la population des TI a en grande partie été portée par la croissance importante des indépendants à titre complémentaire et des actifs après la pension. Entre 2013 et 2018, les effectifs des TI à titre complémentaire ont enregistré un accroissement de 16,5% ou un rythme de croissance annuel moyen de 3,3%. Dans le même temps, l'effectif des actifs après la pension a bondi de 29,4% soit une moyenne annuelle de 5,9%. alors que les TI à titre principal n'augmentaient que de 7,1% ou encore de 1,4% en moyenne annuelle.

Pour les indépendants à titre complémentaire, l'économie des plateformes offre un moyen pour les salariés de faire une activité indépendante, comme une passion ou un loisir, sans s'investir de manière active dans la recherche des clients. D'autre part, les possibilités étendues de tester une activité en restant salarié ou allocataire social sont aussi de nature à favoriser l'évolution importante constatée des effectifs de travailleurs indépendants à titre complémentaire.

S'agissant des actifs après la pension, l'argument des plateformes peut aussi être avancé. Dans le même temps, l'alongement de la durée de vie (en bonne santé) et la fin des restrictions d'activité impliquant la perte des droits de pension pour les retraités peuvent expliquer le boom des actifs après la pension.

Taux de croissance comparé des TI selon la nature de l'activité 2008-2018



Source : Inasti et calculs UCM-Service d'Etudes

2. Revenus des travailleurs indépendants¹

En 2018, le revenu moyen des travailleurs indépendants à titre principal en Belgique s'établit à 29.332,7 €. Il est plus élevé en Flandres (29.866,4 €) qu'en Wallonie (28.549,9 €). Les TI de la Wallonie et de Bruxelles (28.397,8 €) affichent des revenus moyens similaires.

Par rapport à 2013, les revenus moyens ont augmenté de 10,4%, soit un accroissement annuel moyen de 2,1% dans l'ensemble de la Belgique. Il faut noter le recul de 1,7% observé entre 2017 et 2018.

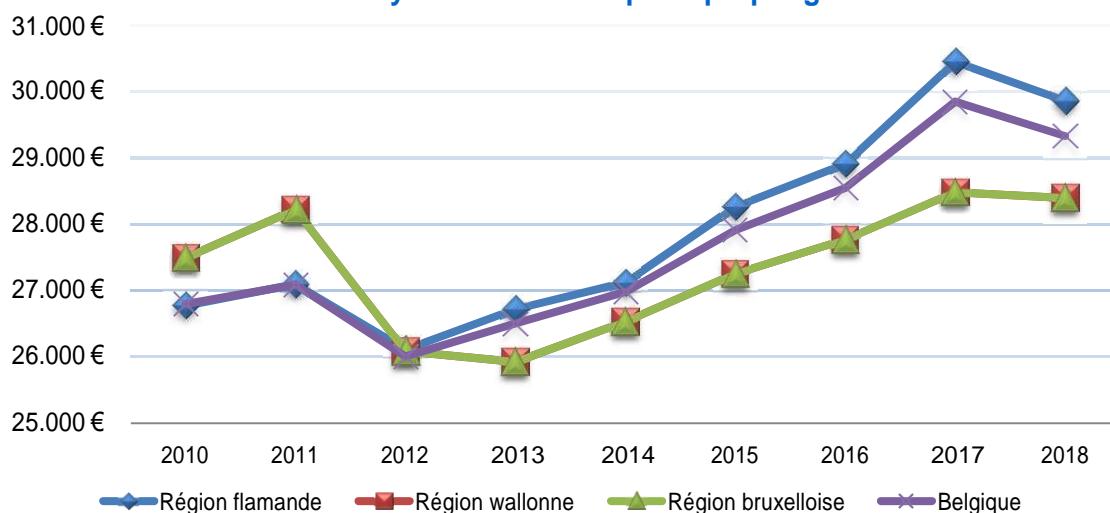
Dans le même temps le niveau général des prix (l'inflation) a progressé de 7,2%, à un rythme annuel moyen de 1,4%. En prenant en compte l'évolution des prix, les revenus réels des indépendants n'auront progressé que de 3,2% ou encore de 0,6% en moyenne annuelle depuis 2013.

En Wallonie, la progression a été moins importante que dans l'ensemble du pays (8,2% ou 1,6% en rythme annuel moyen). Cela représente une stagnation des revenus réels (+0,2%). L'évolution a été similaire à Bruxelles (+9,2%, soit 1,8% ou 0,4% en termes réels) en moyenne annuelle). En revanche, les revenus professionnels moyens des indépendants installés en Flandre ont augmenté plus vite (11,4% ou 2,3% sur une base annuelle moyenne) et 0,7% en termes réels.

Comme mentionné au niveau national, les revenus professionnels moyens ont reculé entre 2017 et 2018 en Flandre (-1,9%) et en Wallonie (-1,6%) et dans une moindre mesure à Bruxelles (-0,3%).

¹Par revenus, il faut entendre revenus professionnels bruts, diminués des dépenses et charges professionnelles et, le cas échéant, des pertes professionnelles, fixés conformément à la législation relative à l'impôt sur les revenus.

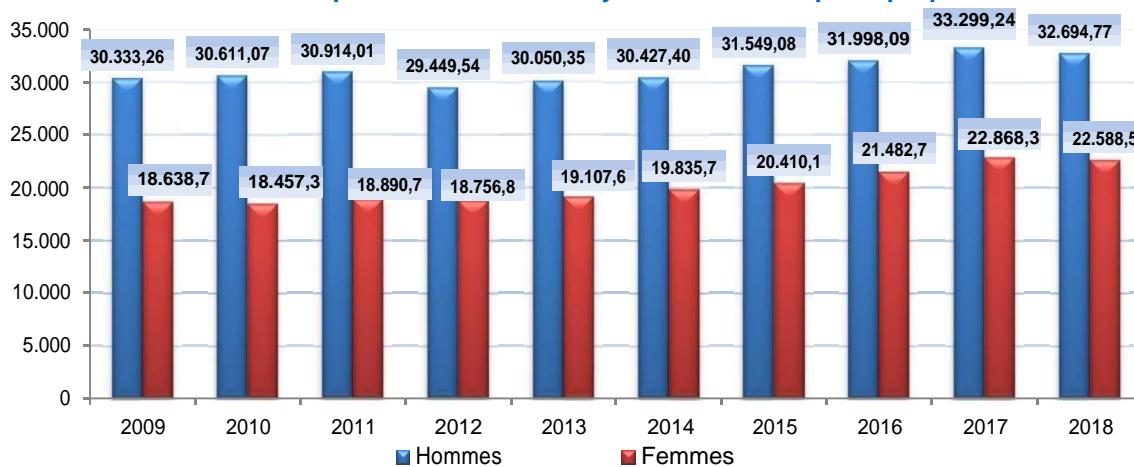
Revenus moyens des TI à titre principal p/région



Source : Inasti

On peut aussi remarquer la différence significative entre les revenus moyens des hommes et ceux des femmes. En effet, les premiers obtiennent en moyenne 10.100 euros de plus par rapport aux secondes. Il y a 5 ans, la différence était de 10.900 euros dans le même sens. On note une diminution de cet écart, bien que lente, lors de la période sous revue.

Evolution comparée des revenus moyens des TI à titre principal par sexe



Source : Inasti

L'observation des revenus moyens des travailleurs indépendants selon la branche d'activité montre qu'au sein des travailleurs indépendants, les professions libérales sont celles où les revenus sont les plus élevés (42.267 euros), avec plus de 10.000 euros de plus que la moyenne d'ensemble. Nous y reviendrons lors de l'analyse dédiée à cette branche d'activité.

Dans l'industrie (qui regroupe aussi la Construction), les revenus moyens s'élèvent à 25.500 euros. On retrouve des montants similaires dans le Commerce (y compris l'hôtellerie et la restauration, 26.685,7 euros). Les revenus des agriculteurs sont les plus faibles (16.680,5 euros).

Entre 2013 et 2018, les revenus se sont accrus de 13,6% dans le commerce, 12% dans les services et 7,2% dans l'industrie. Il faut remarquer le recul significatif des revenus des agriculteurs (-5,3%).

Revenus des TI à titre principal par branche d'activité en 2018

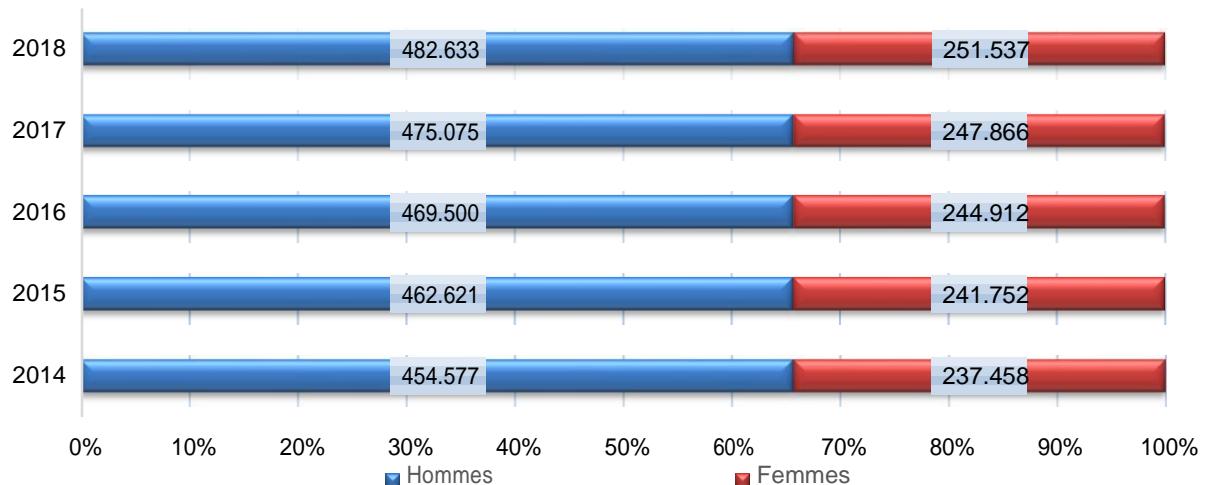


Source : Inasti

3. Travailleurs indépendants et la répartition par sexe

La répartition par sexe des indépendants exerçant à titre principal fait ressortir que ceux-ci sont constitués de deux tiers d'hommes et d'un tiers de femmes. Cette répartition ne change pas de manière significative au cours des 5 dernières années.

Evolution de l'effectif et de la part des TI à titre principal selon le sexe

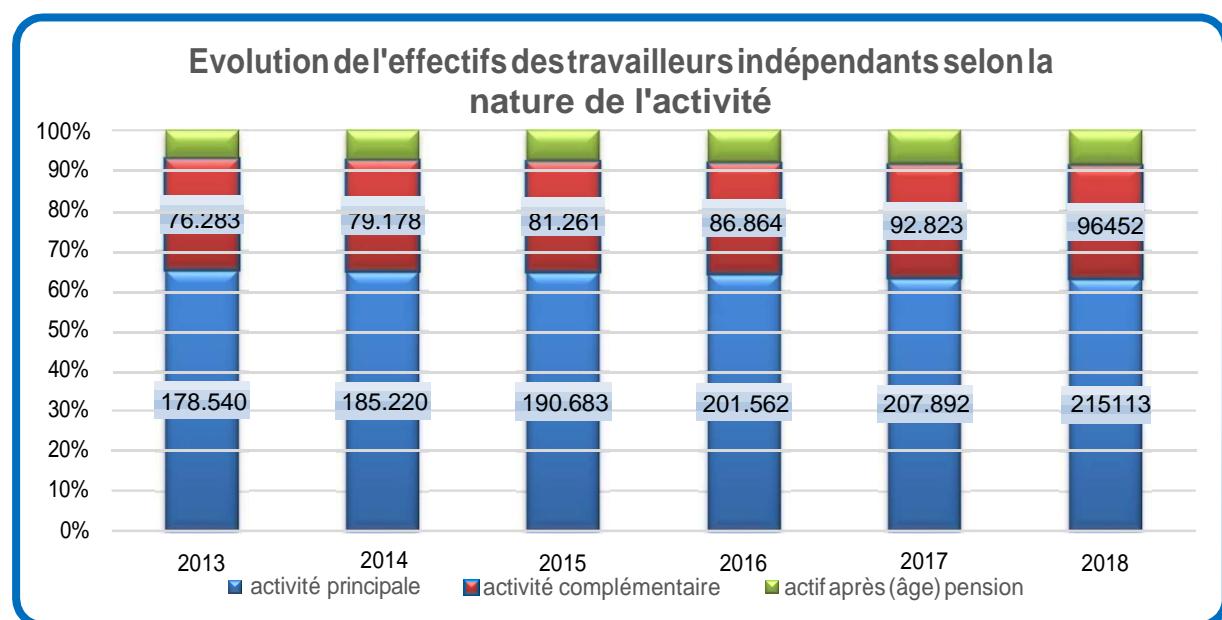


Source : Inasti

II. Professions libérales et travailleurs indépendants

1. Répartition des professions libérales en fonction de la nature de l'activité

Naturellement et comme pour les indépendants, les professions libérales exercent plus en activité principale qu'en activité complémentaire ou après l'âge de la pension. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que certaines professions doivent être exercées à titre principal en raison d'incompatibilités instaurées par leur déontologie.



Source : Inasti

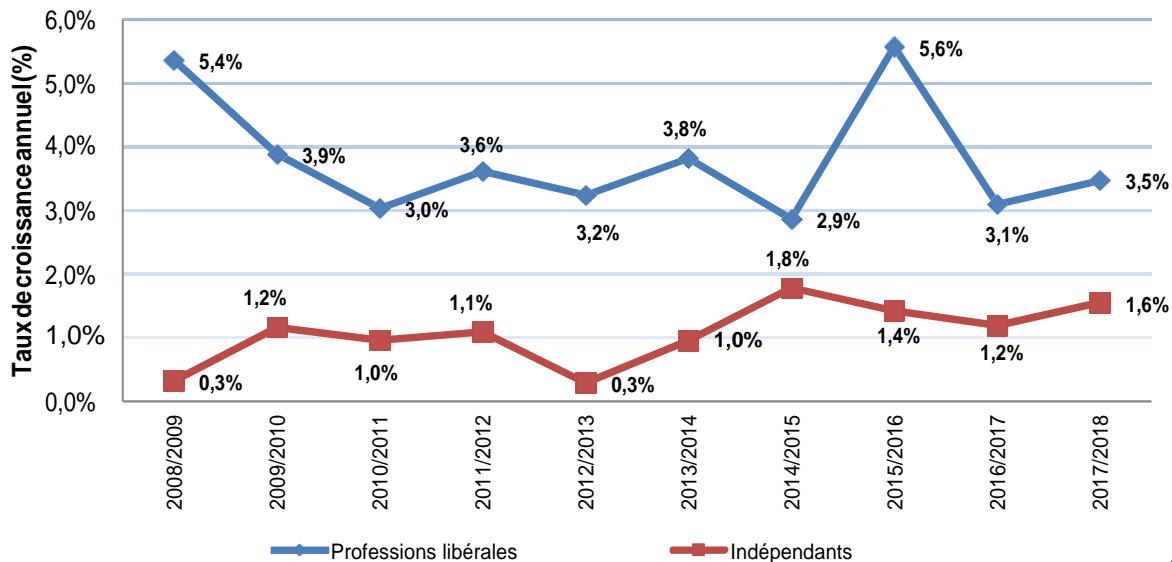
Sur les 734.000 indépendants qui exercent à titre principal recensés en 2018, le secteur des professions libérales en compte plus de 215.000 soit 29,4 %. On se rapproche de plus en plus du tiers de la population considérée. Pour la suite nous nous focaliserons sur les professions libérales qui exercent à titre principal, sauf mention contraire.

2. Evolution des professions libérales par rapport aux travailleurs indépendants

Si on compare l'évolution des indépendants et des professions libérales exerçant à titre principal sur une période de 10 ans, on constate que l'effectif des professions libérales augmente plus vite que celui de l'ensemble des indépendants. En effet, les premiers progressent de 3,7 % en moyenne annuelle sur cette période alors que les indépendants n'augmentent que de 1,0% par an dans le même temps.

Toutefois, on note un léger ralentissement de la croissance des professions libérales à partir de 2009/2010 alors que les indépendants gardent un niveau de croissance stable autour de 1% par an. A noter l'accroissement de 1,6% de l'effectif des travailleurs indépendants à titre principal entre 2017 et 2018, contre 3,5% pour les professions libérales

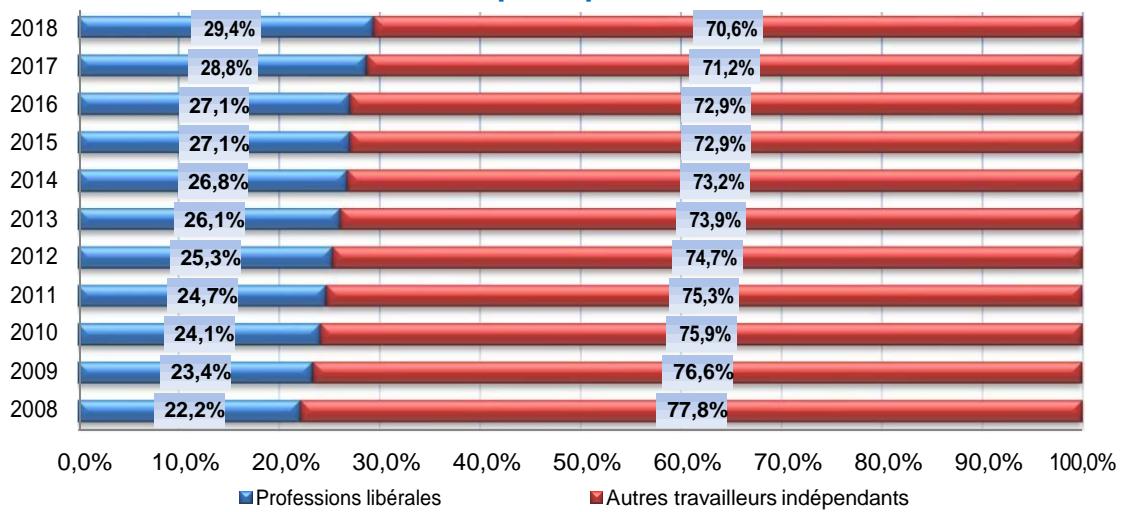
Taux de croissance comparé des TI et des Professions Libérales à titre principal



Source : Inasti et calculs UCM-Service d'Etudes

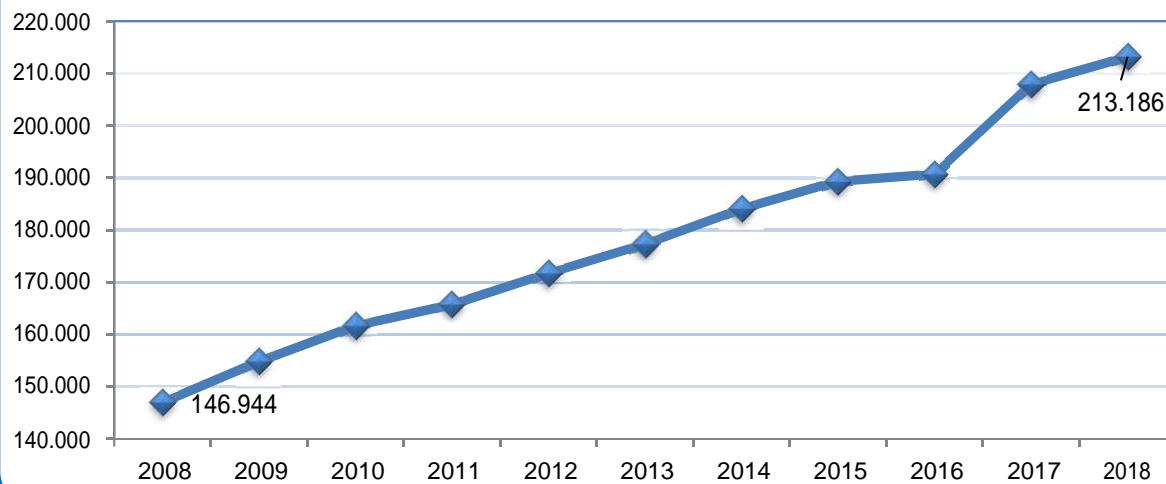
Sur une période de 10 ans, on peut constater la croissance soutenue de la part relative des professions libérales au sein de la population des travailleurs indépendants. En effet, en 2006, ces dernières représentaient 21% de la population totale des indépendants. Dix ans plus tard, elles ont pris plus de 8 points de plus.

Parts relatives des professions libérales et travailleurs indépendants à titre principal



Source : Inasti et calculs UCM – Service d'études

Evolution de l'effectif des professions libérales 2008-2018

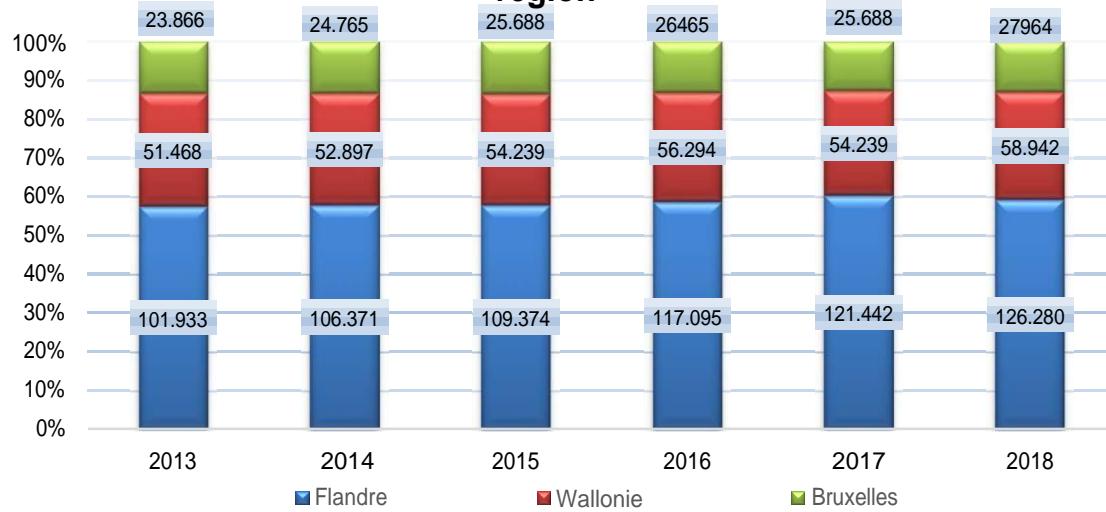


Source : Inasti

3. Répartition des professions libérales à titre principal par Région

C'est la Flandre qui compte le plus de professions libérales exerçant à titre principal par rapport aux deux autres régions. C'est la même chose pour les indépendants. En effet, près de 57% sont en Flandre alors que la Wallonie n'en compte que 28%. Cela s'explique principalement par le fait que le territoire de la Flandre est le plus peuplé. Par ailleurs, la Flandre compte plus d'entreprises que la Wallonie et Bruxelles. Par conséquent, il y a potentiellement plus de travail en Flandre que dans les deux autres régions.

Evolution des professions libérales en activité principale selon la région

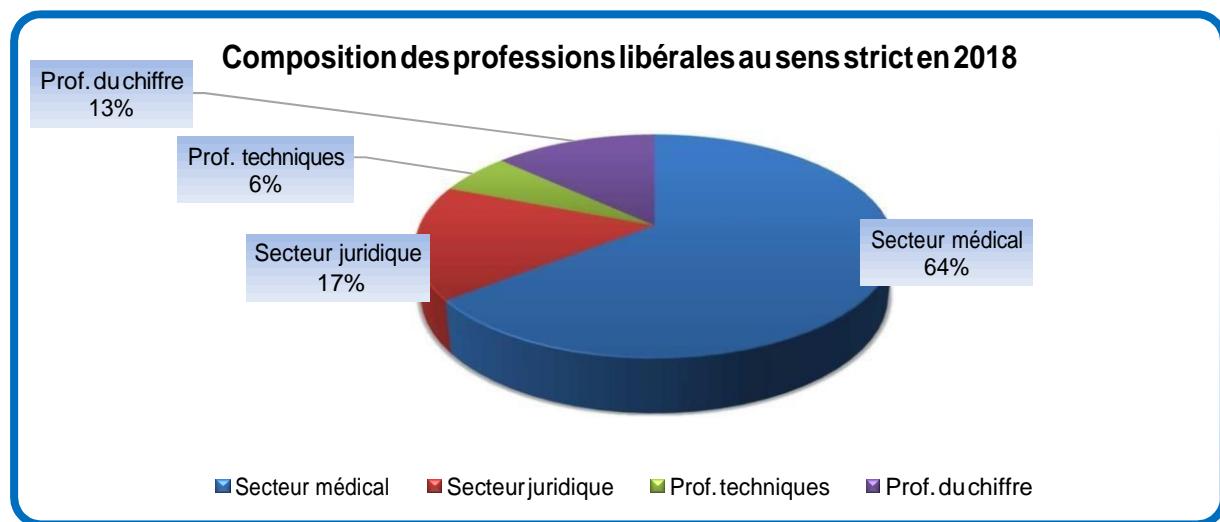


Source : Inasti

4. Professions libérales et secteur d'activité

Si on se limite aux professions libérales au sens strict exerçant à titre principal, c'est-à-dire les professions libérales « traditionnelles » disposant d'un Ordre ou d'un Institut disciplinaire et déontologique, les effectifs frôlent en 2018 les 69.000 unités. Celles-ci regroupent tous les praticiens du secteur médical, à l'exclusion des dentistes, le secteur juridique et le secteur technique.

Le secteur médical (au sens strict) composé des médecins, pharmaciens et des vétérinaires représente 64% des effectifs, soit près de deux tiers des professions libérales au sens strict. Il est suivi par le secteur juridique (avocats, notaires et huissiers de justice) qui représente 17%. Les secteurs du chiffre (réviseurs d'entreprises, comptables et fiscalistes, expert-comptable) et techniques (architectes, géomètres...) représentent respectivement 13% et 6%.

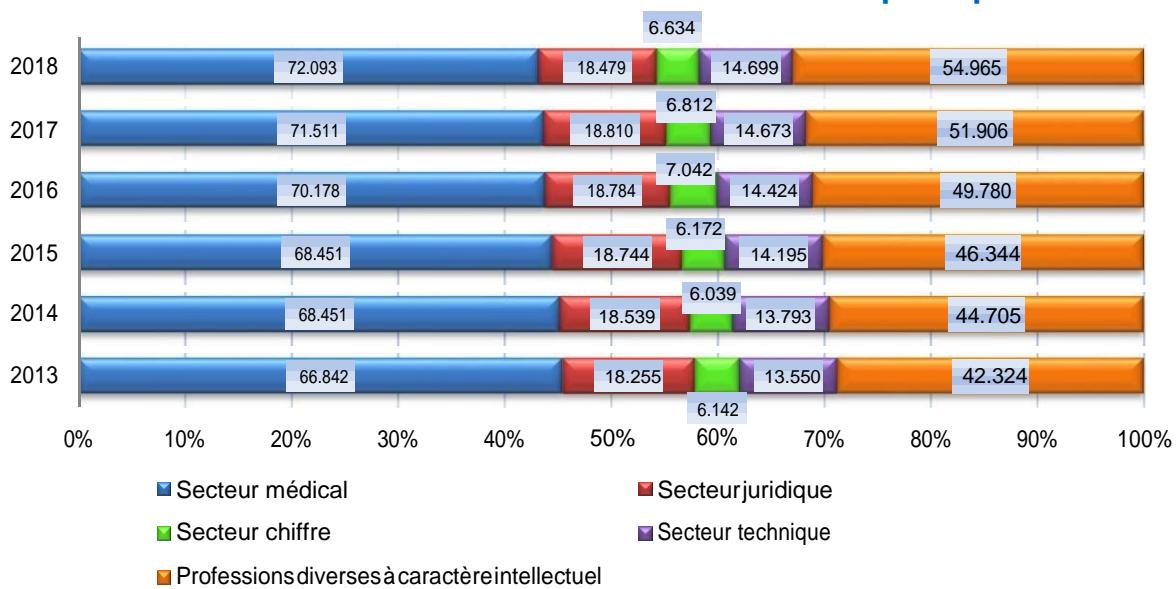


Cependant, si on élargit les professions libérales aux professions ne disposant pas d'un Ordre ou d'un Institut disciplinaire et déontologique, les effectifs atteignent les 167.000² unités exerçant à titre principal.

Dans cette hypothèse, le secteur médical (y compris les professions paramédicales) est toujours le plus important avec 44% des effectifs. Viennent ensuite les professions diverses à caractère intellectuel (par exemple les traducteurs et interprètes, les conseillers, les experts...) qui représentent 33% des effectifs. Enfin, les professions libérales traditionnelles des secteurs technique (architectes, géomètres, restaurateurs d'œuvre d'art...) et du chiffre ne comptent plus respectivement que pour 9% et 4% et le secteur juridique 11%.

²Aux professions libérales au sens strict, nous ajoutons les professions libérales à caractère intellectuel (code 519) et les autres professions libérales. Les administrateurs de sociétés de professions libérales ne sont pas pris en compte (codes 530, 535, 561 et 579).

Evolution des secteurs d'activité des PL à titre principal

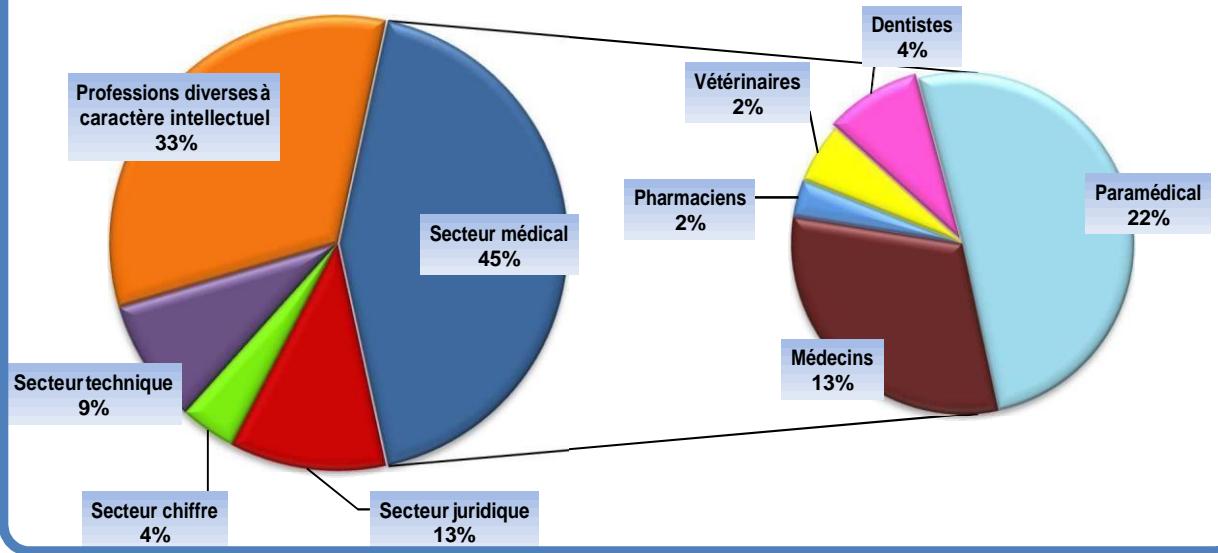


Sur les 5 dernières années, on constate également une augmentation des effectifs au sein des professions diverses à caractère intellectuel (consultant, experts, coach...) dont la part relative passe de 29% à 33% entre 2013 et 2018. Quant aux professions libérales au sens strict, elles ont tendance à stagner. Le secteur du chiffre et le secteur technique restent stables à 4% et 9% respectivement. En revanche, le secteur médical et paramédical recule de 2% à 43%. De même le secteur juridique recule légèrement en passant de 12% à 11%.

Ce recul des professions dites « traditionnelles » profite aux nouvelles professions qui émergent (experts, coachs, consultants,...). Il s'agit notamment des professions diverses à caractère intellectuel dont la part des effectifs augmente de 4% sur 5 ans.

Au sein du secteur de la santé (médical et paramédical), le paramédical représente plus de la moitié des effectifs (22%) en 2018. Les effectifs dans ce segment des professions libérales explosent littéralement sur les 5 dernières années. En effet, entre 2013 et 2018, on observe un bond de 22,1%, soit un accroissement annuel moyen de 4,4%.

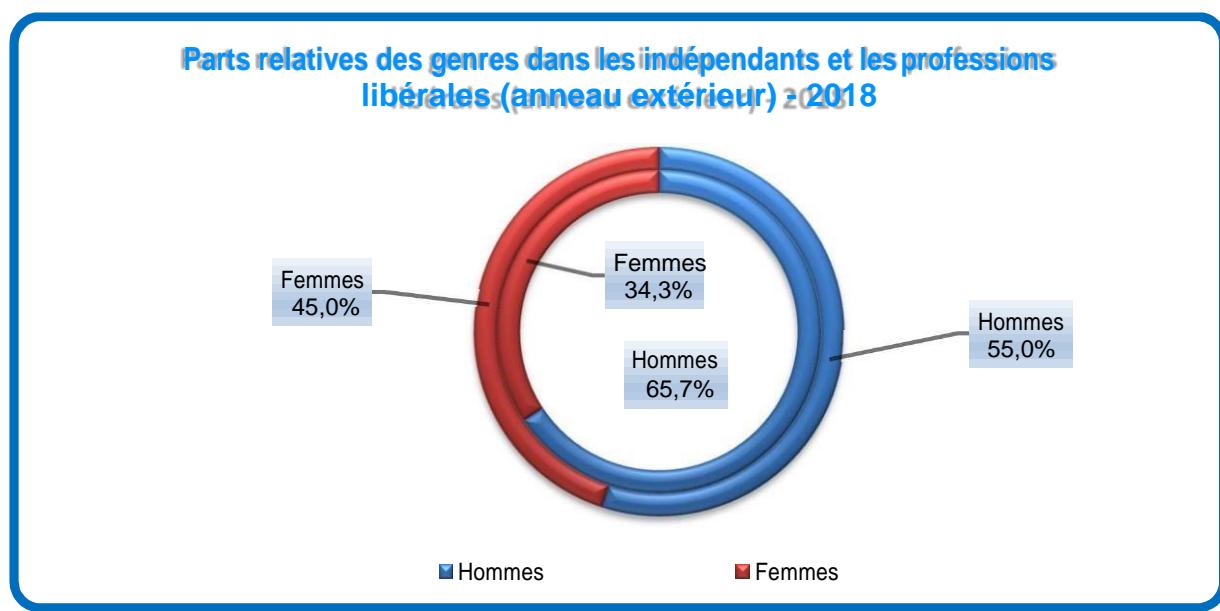
Groupe d'activités dans les PL au sens large en 2018



Source : Inasti et calculs UCM-Service d'Etudes

5. Répartition des professions libérales par sexe

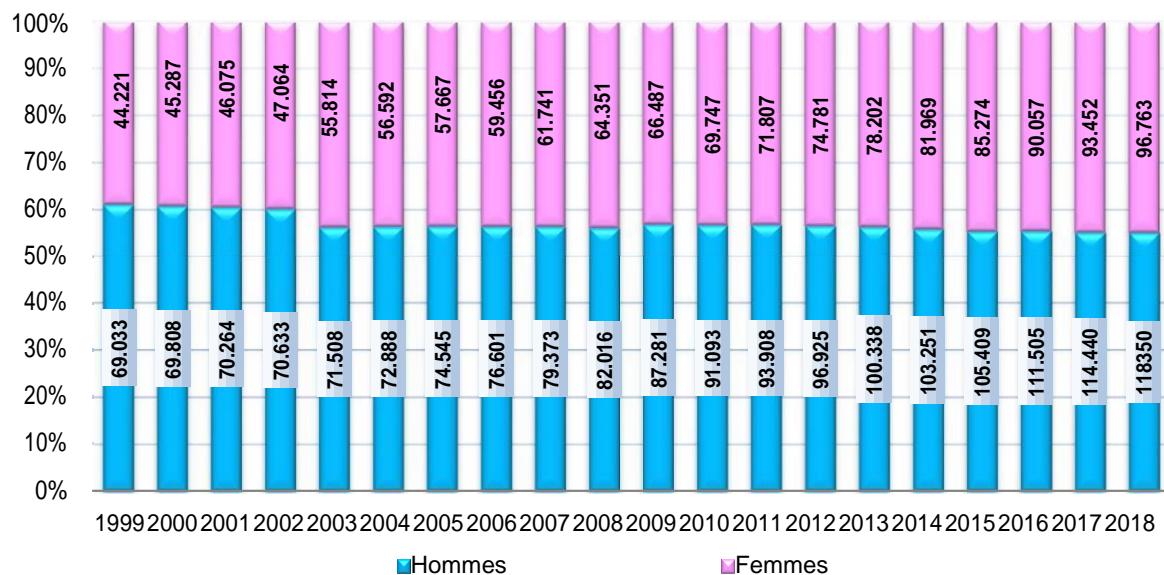
Si l'on se penche sur les répartitions par sexe en 2018, on se rend compte qu'elle est plus égalitaire chez les professions libérales que chez les travailleurs indépendants. Au cours de l'année 2018, 55,0% des professions libérales à titre principal étaient de sexe masculin et 45,0% des femmes, alors que les hommes représentent deux tiers des travailleurs indépendants.



Source : Inasti et calculs UCM Service d'Etudes

Sur une période de 20 ans, on constate que les femmes professions libérales enregistrent une croissance de 8%. C'est à partir de 2002 qu'elles atteignent la barre des 40%.

Evolution p/sexe de l'effectif des professions libérales à titre principal



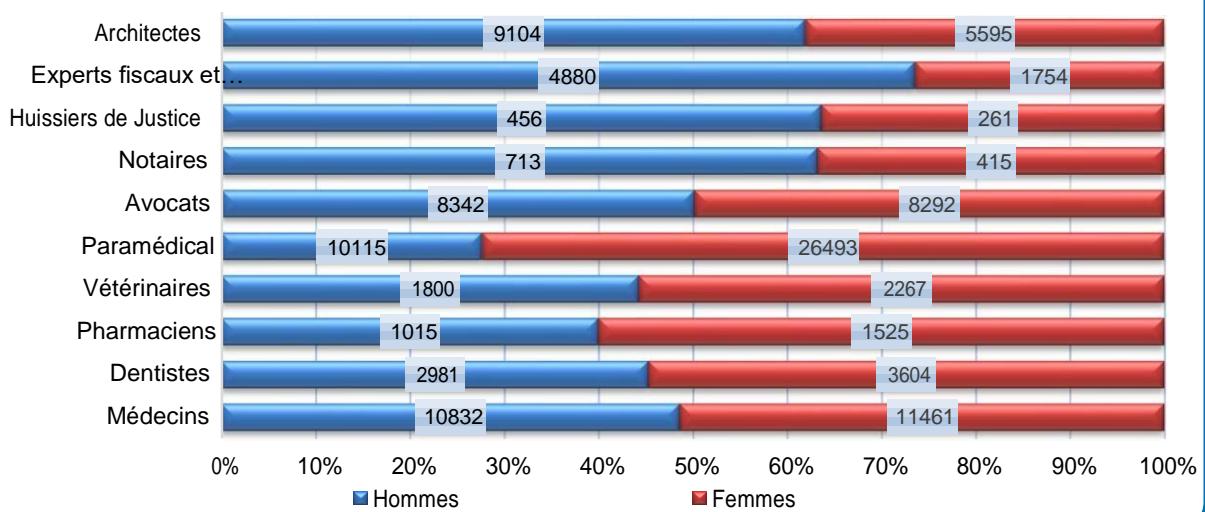
Source : Inasti et calculs UCM Service d'Etudes

Lorsqu'on analyse l'année 2018 par profession, on constate une égalité presque parfaite entre hommes et femmes chez les avocats, les vétérinaires. Les femmes deviennent majoritaires chez les dentistes et les médecins.

A contrario, dans les professions du chiffre, chez les architectes, les huissiers de justice ou encore les notaires, le ratio hommes/femmes est encore de grosso modo 60/40.

Par contre, les professions paramédicales se sont clairement féminisées puisqu'elles comptent 72% de femmes contre 28% d'hommes.

Répartition Hommes/Femmes dans les professions libérales en 2018



Source : Inasti et calculs UCM Service d'Etudes

Lorsqu'on analyse, sur une période de 25 ans, les différents secteurs qui constituent les professions libérales (santé, juridique, technique et le chiffre), on constate que tous se sont féminisés.

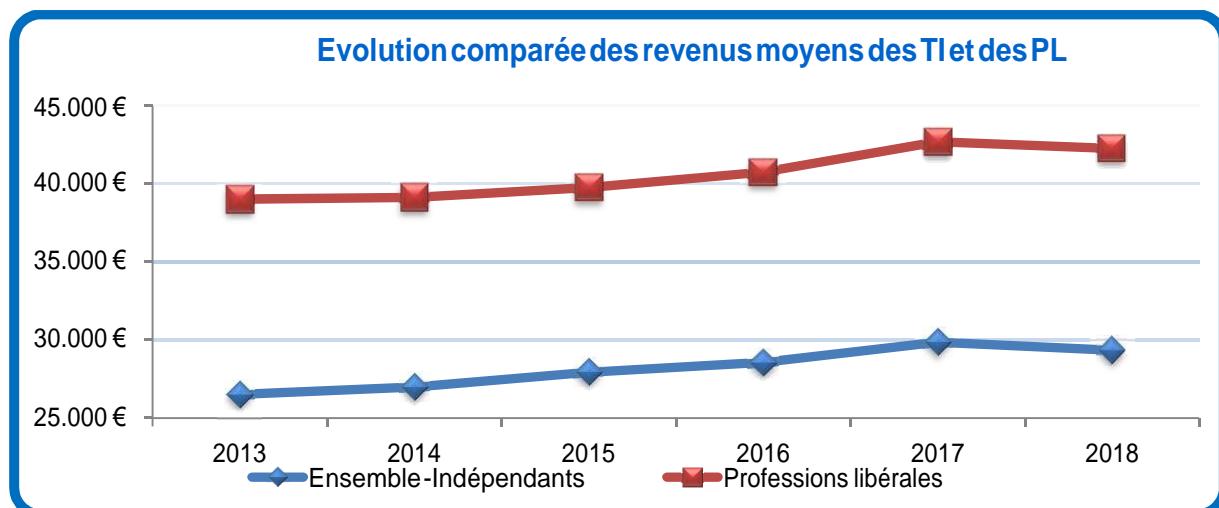
C'est dans le secteur de la santé que cet effet est particulièrement visible. En effet, la tendance s'est réellement inversée puisqu'en 1990, on comptait 65% d'hommes pour 35% de femmes. En 2015, le nombre d'hommes est passé à 39% et la part des femmes à 61%.

Qu'est-ce qui explique ce phénomène de féminisation ? L'accès aux études supérieures ou universitaires pour les filles est plus facile de nos jours qu'il y a 25 ans. Les mentalités ont évolués. De plus en plus de filles s'inscrivent et réussissent dans des filières débouchant sur des carrières professions libérales.

Par ailleurs, beaucoup de professions au sein des professions libérales permettent aux femmes des aménagements de temps de travail ce qui leur permettent de mener à bien leur carrière professionnelle et leur vie de famille.

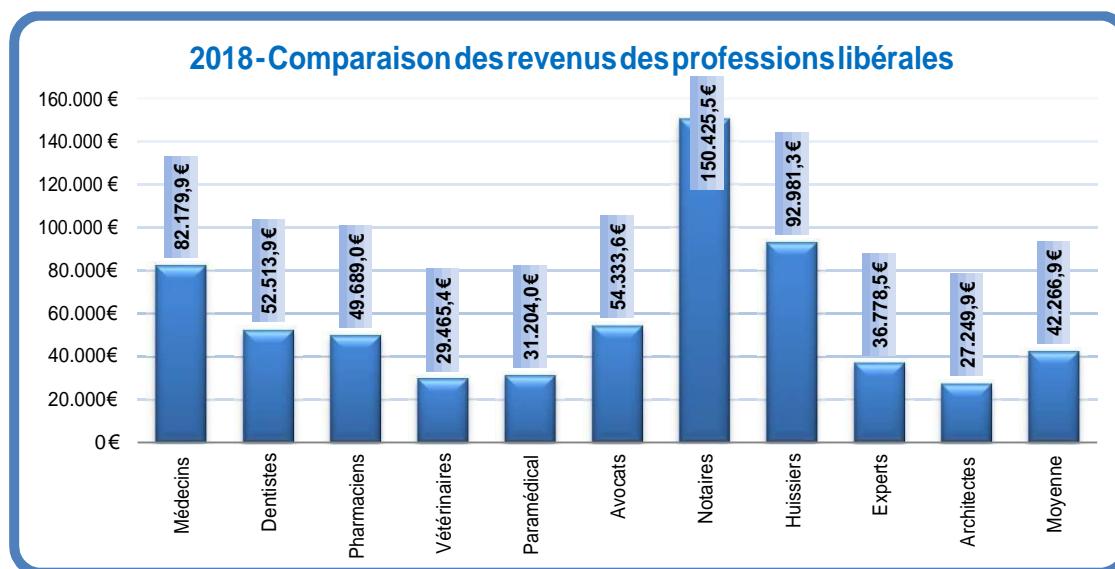
6. Revenus des professions libérales

En 2018, on constate que titulaires de professions libérales ont gagné en moyenne 13.000 € de plus que les autres travailleurs indépendants. Par rapport à 2013, l'écart reste stable. Depuis cette même période, tant les revenus des professions libérales que ceux des travailleurs indépendants repartent vers la hausse.



Source : Inasti

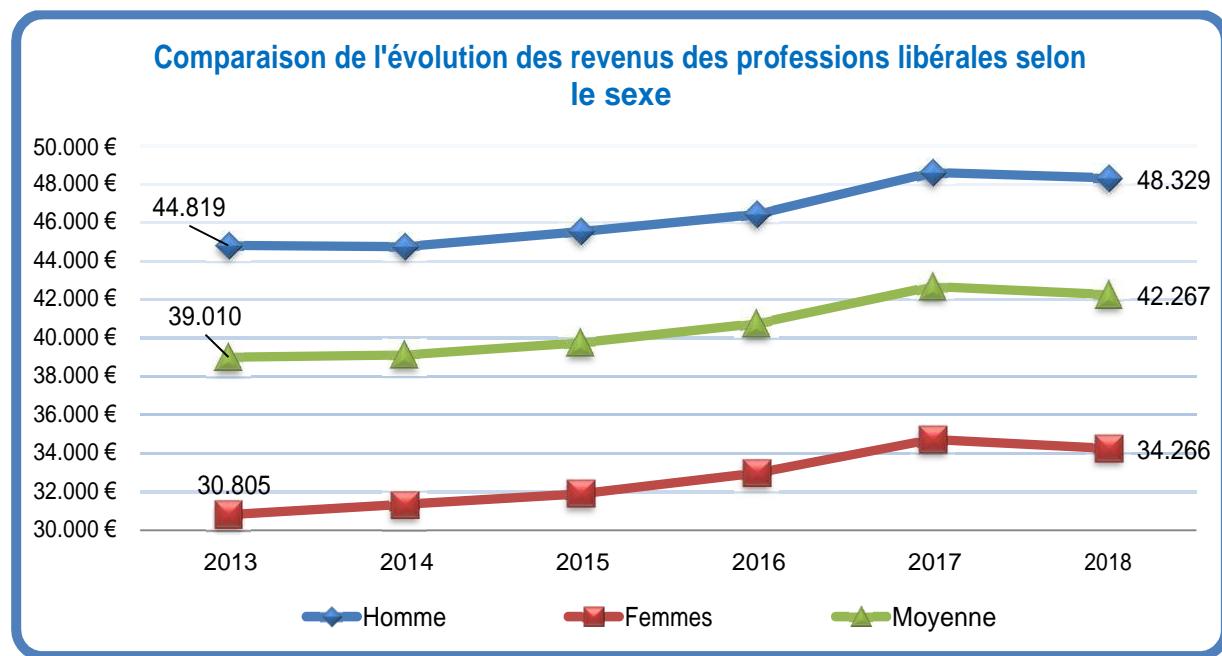
La comparaison des revenus par profession laisse apparaître que là où les professions libérales sont strictement réglementées en ce qui concerne leur nombre, les revenus sont plus élevés. C'est notamment le cas chez les notaires et les huissiers de justice. D'une part, l'exercice de leurs activités est fortement encadrée. Ils sont aussi encombrés par des charges liées aux exigences administratives et légales importantes. Ce propos est donc à nuancer dans la mesure où ces professions occupent très souvent du personnel ce qui engendre des coûts supplémentaires.



Source : Inasti

À l'analyse des revenus des professions libérales par sexe, on constate que les revenus des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Et l'écart reste constant autour de 14.000 euros depuis 2013. Toutefois, on sait que les femmes ont tendance à avoir des durées de travail

moindre que les hommes chez les travailleurs indépendants. Cela explique en partie la différence de revenus.



Source : Inasti

Annexe : Nomenclature des codes et professions

	Codes
• AGRICULTURE	
Maraîchers : fruits, légumes, champignonnière,	101
Horticulteurs : fleurs, pépinières,	102
Viticulteurs : raisins	103
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs d'animaux de ferme.	104
Exploitation des forêts	105
Diverses activités liées à l'agriculture : aviculteurs, éleveurs de volaille, apiculteurs, berger,	106
• PECHE	
Pêche : pêcheurs, armateurs,	201
Pêche en eau douce : pisciculture, ostréiculture, mytiliculture.....	202
• INDUSTRIE ET ARTISANAT (production)	
Industrie des mines : houille, fer, manganèse, zinc, plomb, broyage des minerais,	301
Industrie des carrières : ardoises, marbres, sable, silex, terre plastique, pierre (plâtre–craie),	302
Industrie des métaux : alliages métalliques, acieries, hauts-fourneaux, industrie automobile, carrossiers, vélos, motos,	303
Industrie des céramiques : briqueteries, tuileries, faïenceries,	304
Industrie verrière : miroiteries, bouteilles et vitres,.....	305
Industrie chimique : produits chimiques, explosifs, engrangements chimiques, huiles, savons, couleurs, colles, produits pharmaceutiques, produits synthétiques,.....	306
Industrie alimentaire : farines, boulangeries, fabrication de conserves, vinaigre, boissons, battage, meunerie, boucherie, charcuterie, industrie de la charcuterie,	307
Industrie textile : fabrication de fils et tissus de : chanvre, jute, coton, lin, laine, soie, crin, poils ; dentelles, linier, tapis, bâches, tentes,.....	308
Industrie du vêtement : confection de vêtements, modistes, cannes, parapluies,	309
Industrie du bâtiment : maçonnerie, sculpture et taille de la pierre, marbrerie, plomberie, peinture, jointoientement, installations électriques, travaux publics, dragage,	310
Industrie du bois et de l'ameublement : meubles, garnisseurs, matelassiers, tapissiers, menuisiers, étagistes, entrepreneurs de pompes funèbres,.....	311
Industrie des peaux et cuirs : tanneurs, cordonniers, chevilleurs,	312
Industrie du tabac	313
Industrie du papier : papier, papier peint, cartonnage, balatum ,	314
Industrie du livre : typographie, lithographie, reliure,	315
Industrie d'art et de précision : clivage et taille du diamant, électroniciens, horlogers, serruriers, photographes, bijoutiers, graveurs, outilleurs, prothésistes dentaire, informatique (matériel),.....	316
Transports : transport de personnes, correspondances, marchandises ; taxis,	317
Bateliers	318
Exploitants de remorqueurs	319
Sécurité et surveillance	320

- **COMMERCE**

Commerce en gros : achat, vente, location de produits industriels,	401
Commerce en détail : achat, vente, location de produits industriels,	402
Commerce en gros et en détail : achat, vente, location de produits industriels,	403
Banques : offices de crédits, commerce des métaux précieux et de valeurs mobilières, bureaux de change,	404
Assurances	405
Intermédiaires commerciaux : représentants, courtiers, comptoirs industriels et commerciaux, ventes aux enchères, publicitaires,	406
Industrie hôtelière : hôtels, restaurants, friteries, traiteurs, cafés, salons de consommation, maisons garnies, logements, campings,	407
Divertissements publics : théâtres, cinémas, salles de spectacle, cirques, salles de jeux, salles de billard, cafés-concerts, hippodromes, luna-park, manèges, piscines, plaines de sport ou parcs d'attractions	408
Forains	409
Marchands ambulants, colporteurs ,	410
Marketing et vente	411
Sécurité et gardiennage	412

- **PROFESSIONS LIBERALES (et intellectuelles)**

Médecins, chirurgiens	501
Dentistes	502
Pharmacien s	503
Vétérinaires	504
Paramédical : psychologues, infirmiers, accoucheuses, thérapeutes, masseurs,	505
Enseignement privé : professeurs, répétiteurs, précepteurs,.....	506
Sciences : géologues, chimistes, physiciens, préparateurs,	507
Lettres : gens de lettres, journalistes, traducteurs, interprètes, bibliothécaires particuliers, publicistes,	508
Arts (avant 1/7/2003) : peintres, décorateurs, accordieurs d'instruments de musique, compositeurs de musique, cinéastes, acteurs, artistes, modélistes,.....	509
Arts (à partir du 1/7/2003) : fourniture de prestations artistiques et/ou production des œuvres artistiques dans le secteur de l'audiovisuel et des arts plastiques, de la musique, de la littérature, du spectacle, du théâtre et de la chorégraphie	510
Avocats	514
Notaires	515
Huissiers de Justice	516
Géomètres, ingénieurs, comptables, experts (fiscaux-immobiliers),	517
Architectes	518
Professions diverses à caractère intellectuel : conseillers, informaticiens, bureaux de service,	519

- **SERVICES**

Soins de beauté : coiffeurs, manucures, pédicures, sauna,	601
Professions diverses à caractère manuel : garagistes, réparateurs de radios et télévisions, services divers,	602

- **DIVERS**

Profession (encore) inconnue ou ne figurant pas sous un autre code	000
---	-----